

Bougy-Villars Période difficile pour les finances

Difficile d'avoir le beurre et l'argent du beurre. Le Conseil général de Bougy l'a compris lors de sa dernière séance, vendredi. Les taux d'imposition qu'il avait votés (45% en 2008 et 2009 et 50% pour 2010) ont certes réjoui le porte-monnaie des Bodzérans. Mais, à l'inverse, ils ont entraîné une détérioration spectaculaire des finances communales. Pour 2010, l'excédent de charges prévu par le budget sera de près de 560 000 francs. Conséquence du classement de la commune, une part importante des dépenses est constituée par la péréquation financière (534 000 francs) et par la facture sociale (1,9 million de francs). Cumulés, ces deux sommes dépassent à elles seules le montant budgété des impôts sur le revenu et la fortune (2,1 millions de



Les Bodzérans ont bénéficié d'impôts allégés. Les finances communales en souffrent. Archives La Côte

francs). *Nous finançons nos pertes en diminuant notre fonds de réserves, explique le syndic Richard Gerritsen. Une augmentation de notre taux d'imposition sera nécessaire*

pour 2011. Il faudrait le faire passer à 60% au minimum. Les conseillers ont été nombreux à proposer des économies, soulignant que les réserves devaient être destinées aux

investissements et non au financement de la péréquation et de la facture sociale. Compte tenu de la situation, plusieurs voix ont souhaité que d'importants travaux pro-

jetés, notamment la correction du carrefour des Pierrailles et le futur parking, soient renvoyés à des jours meilleurs. D'autres mesures devraient alléger les charges communales. Ainsi, le système de rémunération du Conseil par des Bodz (monnaie communale) sera reporté à 2012. La Municipalité reverra les heures d'ouverture de l'administration communale. Elle facturera 80% des frais entraînés par le traitement des ordures, au lieu des 60% actuels. Les habitants seront d'autre part invités à mieux gérer et à diminuer la quantité des déchets produits. Par contre, les conseillers ont souhaité que l'on maintienne les dépenses qui offrent aux habitants *des occasions de se rassembler et de se réjouir.*

RAYMOND DARIOLY

rolle@lacote.ch